



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2561

OBJET : Renouvellement de la 2^{ème} ligne de trésorerie

L'an Deux Mille Vingt et Deux et le 1er du mois de décembre de 18 h 00 à 19 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Mesdames CLAIN Elisabeth, EYCHENNE Joelle, TEQUI Christine
Messieurs BESNARD Daniel, BLASQUEZ Jérôme, BOIX Jean-Pierre,
COMBRES Jean-Claude, ESCANDE Jacques, GONCALVES Daniel, MAYODON Alain,
PORTET Thierry, ROCHET Alain, SANCHEZ Marc, SERRES Jean-Claude, VIDAL André.

EXCUSÉS : Messieurs BENABENT Henri, BERDOU Raymond, BLASQUEZ Jérôme, FERRÉ Jean-Paul, LAFFONT Patrick, LOUBET Christian, MAGDALOU Francis, MARETTE Louis, METGE Alain, VIEL Pierre.

ABSENTS : Messieurs GARNIER Alain, SOLER Jean-Michel.

PROCURATIONS : BERDOU Raymond donne pouvoir à SANCHEZ Marc
FERRÉ Jean-Paul donne pouvoir à TÉQUI Christine
LAFFONT Patrick donne pouvoir à ESCANDE Jacques
LOUBET Christian donne pouvoir à MAYODON Alain
MARETTE Louis donne pouvoir à COMBRES Jean-Claude
METGE Alain donne pouvoir à VIDAL André

En préambule, Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration les lignes de trésorerie souscrites en vigueur actuellement :

	Crédit Mutuel (1)	La Banque Postale (2)
Montant	4.99 M€	4M€
Index bancaire	Euribor 3Mois MM	Taux fixe 0.28%
Marge bancaire	0.30%	
Commissions diverses	5 000 € soit 0.1%du contrat	4 000 € soit 0.1%du contrat 0.05% commission de non utilisation

Au 20 juin 2022, la mobilisation de ces lignes de trésorerie était la suivante :

Titulaire contrat	Montant total (€)	Utilisation (€)	Disponibilités (€)
Banque Postale	4 000 000,00	2 000 000.00	2 000 000.00
Crédit Mutuel	4 990 000.00	2 000 000.00	2 990 000.00
	8 990 000.00	4 000 000.00	4 990 000.00

Afin de renouveler les contrats de ligne de trésorerie arrivant à échéance, une consultation a été engagée auprès des banques (Agence France Locale, Société générale, Caisse d'Epargne, la Banque Postale, Crédit Agricole et Crédit Mutuel) le 21 novembre 2022.

Trois réponses nous ont été formulées par l'Agence France Locale, la Banque postale et le Crédit Mutuel :

	AFL	Crédit Mutuel	La Banque Postale
Montant	4.90 M€	4.90 M€	4.90 M€
Frais fixes	0 €	3000 €	0 €
Commission	0.050%	0.00%	0.10%
CNU	0.050%	0.00%	0.130%

L'offre retenue après analyse financière est celle du Crédit Mutuel.

Oui l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE,**
Ledit rapport
- **AUTORISE,**

Madame la Présidente à souscrire la ligne de trésorerie auprès Crédit Mutuel qui a fourni l'offre économiquement la plus avantageuse.



La Présidente du SMDEA

Christine TEQUI